

Attestation de cession d'animaux d'espèces non domestiques (*)

Ministère de la
Transition
Écologique

Articles L. 412-1, L.413-6, L. 413-7, L. 413-8, R.412-1 et R. 412-7
du code de l'environnement
Arrêté du 8 octobre 2018 modifié fixant les règles générales de détention d'animaux
d'espèces non domestiques.

A. Description des spécimens concernés par la cession (vente, prêt, don ou échange)

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Mode et numéro de marquage (1)	Sexe si connu (2)	Date de naissance si connue	Origine (3)	Caractères particuliers des spécimens le cas échéant	Statut juridique (4)
A1. _____							
A2. _____							
A3. _____							
A4. _____							
A5. _____							

(1) A préciser obligatoirement pour les animaux appartenant à une espèce dont le marquage est obligatoire

(2) Mâle, femelle ou indéterminé

(3) Naissance en captivité, importation ou prélèvement dans la nature sur autorisation.

(4) Préciser s'il s'agit d'une espèce protégée en application de l'article L.411-1 du code de l'environnement ou/et figurant en annexe A, B, C, D du règlement (CE) n°338/97 (« CITES »), et/ou figurant en annexe X du règlement CE n°865/2006 ou figurant en annexe I ou II de l'arrêté ministériel du 14 février 2018 (espèce exotique envahissante)

B. Références administratives

Références des autorisations administratives requises conformément **aux articles 13 (récépissé de déclaration de détention) ou 14 (certificat de capacité et autorisation préfectorale d'ouverture) de l'arrêté du 8 octobre 2018 susvisé**, le cas échéant, pour la détention de l'animal cédé dont dispose :

Le cédant :

Le cessionnaire :

Références des autorisations administratives requises en application du **règlement (CE) n°338/97 susvisé, dit règlement CITES**, le cas échéant, pour la cession de l'animal :

C. Identification du cédant des animaux

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom, prénom(s) ou raison sociale

Numéro d'adresse

Extension

Nom de
voie

Code postal

Commune

Pays

D. Identification du cessionnaire (qui acquiert ou reçoit) des animaux

Madame ☐ Monsieur ☐					
Nom, prénom(s) ou raison sociale					
Numéro d'adresse			Extension		Nom de voie
Code postal		Commune		Pays	

E. Signature de l'attestation de cession

La présente attestation de cession a été établie à..... Le ... / ... /

Conditions financières de la cession (si celle-ci est réalisée à titre onéreux) :

Le soussigné cédant atteste sur l'honneur que les animaux décrits ci-dessus sont issus d'un cheptel constitué conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'acquisition des animaux (toute fausse déclaration est passible des sanctions prévues par les articles R.415-4 et R 415-5 du code de l'environnement consistant en des contraventions de 5^e classe) :

(Nom – Prénom et signature obligatoires)

Le soussigné cessionnaire déclare sur l'honneur disposer des autorisations administratives nécessaires à la détention des animaux cédés et s'être informé sur les caractéristiques, les besoins et les conditions d'entretien de ces animaux (toute fausse déclaration est passible des sanctions prévues par l'article L.415-3 du code de l'environnement, le défaut de ces autorisations constituant un délit) :

(Nom – Prénom et signature obligatoires)

Cette attestation de cession est établie en au moins deux exemplaires, dont chacun doit être signé par le cédant et par le cessionnaire. Un exemplaire est conservé par le cédant, l'autre exemplaire est conservé par le cessionnaire.

(*) Une attestation de cession doit être délivrée pour toute cession (gratuite ou onéreuse) d'animaux vivants d'espèces non domestiques, y compris pour les spécimens appartenant à des espèces ou groupes d'espèces dont la détention n'est pas soumise à un régime de déclaration ou d'autorisation réglementaire, conformément à l'article 10 de l'arrêté du 08 octobre 2018 précité. Pour ce faire, le présent Cerfa n°16198*01 peut être utilisé.